



## Editorial

Ce deuxième numéro de la Lettre à l'Elu est rédigé à partir des notes brutes prises lors des réunions du 26 septembre, du 5 – 10 – 17 et 24 octobre 2017 et qui m'ont été transmises par le bureau.

Tout comme pour le numéro précédent, j'ai classé les informations par sujet.

La seule remarque que j'ai reçue concerne la mise en page de la lettre de l'Elu. Il semble que le «bi-colonne», bien pratique et très utilisé pour toute édition papier, soit moins pratique à parcourir sur un écran. Je fais donc un essai de mise en page en «mono-colonne». N'hésitez pas à m'envoyer d'autres remarques.

Je profite également de cette lettre pour livrer les dernières statistiques concernant le nombre de fédérés : en 2017, nous avons finalement 6944 licenciés français, soit 579 licenciés de moins qu'en 2016 (-7,7%). Il faut ajouter 260 licenciés étrangers (256 en 2016).

Christophe Prévôt, membre de la commission financière et statistique, a envoyé sur les listes «clubs», «gecdscsr» et «cadelcomreg» un lien pour télécharger un fichier excel donnant de très nombreuses informations statistiques qu'il est possible de calculer au niveau national, régional ou départemental.

Prenez le temps de vous familiariser avec ce fichier riche en informations.

Bernard Lips  
bernard.lips@ffspeleo.fr

### Campagne d'adhésion 2018

\* Le mot du président pour le lancement de la campagne d'adhésion est issu d'un travail du bureau sous l'impulsion de Gaël Kaneko. Un même courrier sera envoyé aux individuels, aux clubs et aux partenaires associés.

\* Seulement 3 licences temporaires d'un mois ont été contractées en 2017. Certains anciens fédérés, prennent cette licence temporaire pour bénéficier d'un stage diplômant fédéral. Le bureau décide de mettre fin à ces licences temporaires pour les français qui devront se fédérer. Cette licence est maintenue pour les étrangers.

\* Le bureau valide la suppression de la case de "refus d'apparaître dans l'atlas des données anonymisées au ministère". Ces données, traitées gratuitement par le ministère, permettent d'étayer les diagnostics concernant notre développement et de faire connaître notre fédération aux élus et aux collectivités.

### Site fédéral

\* Le piratage du site fédéral a obligé à retarder le lancement de la campagne d'adhésion de quelques jours. José Prévôt a déposé plainte le 2/10 au commissariat de police de Sedan. Le récépissé de dépôt de la plainte a été reçu le 6 octobre au siège à Lyon.

\* Le prestataire pour le site internet a présenté les fonctionnalités du nouveau site. La prise en main semble très intuitive et le visuel très compréhensible. La Cocom fera une proposition d'ossature. Notre informaticien assure le problème serveur.

### Assurance assistance-rapatriement

\* La délégation assurance a eu à plusieurs reprises à traiter des demandes d'assistance-rapatriement sans pouvoir proposer une solution aux victimes. Si ces demandes restent rares, cette garantie manque cruellement dans certaines situations survenant tant en France qu'à l'étranger. La délégation assurance a demandé à notre assureur une tarification pour inclure cette garantie dans notre contrat. L'inclusion de cette nouvelle garantie aurait un impact de 7 € supplémentaires sur les tarifs d'assurance. Rappelons qu'en 2011, l'impact avait été chiffré à 11 € et le Conseil d'Administration avait refusé à l'époque cette inclusion. Cette garantie permettrait d'avoir un numéro de téléphone dédié à la FFS et ouvrirait la possibilité de mise en oeuvre de moyens d'assistance en France et à l'étranger. A noter que notre fédération est la seule à ne pas détenir cette garantie dans son contrat et que l'exclusion des conséquences de la pratique de la spéléologie est apparue en 2016 sur certaines cartes bancaires. A la demande du bureau, la délégation assurance réalisera une enquête auprès des fédérés. Les résultats seront présentés à l'Assemblée Générale 2018. Les Grands Electeurs devront alors prendre position sur l'inclusion ou non de cette garantie dans notre contrat.

### SAS Méaudre

\* L'inauguration de la "Structure Artificielle de Spéléologie" a eu lieu samedi 7 octobre. Beal et Expé étaient présents sur l'inauguration. De nombreuses personnes ont profité de la structure dès la matinée.





Tous les retours ont été positifs. Un concours fédéral avait été lancé pour donner un nom à la structure. Il y a eu 141 propositions envoyées. Chaque membre du bureau a choisi 5 propositions. Puis le bureau a défini le "top 5" qui a été envoyé à la mairie de Méaudre. Il faudra vérifier que le nom retenu ne soit pas déjà utilisé par ailleurs.

\* Il faudra continuer à faire vivre cette installation. L'Assemblée Générale nationale 2018 est prévue à Méaudre. On peut également imaginer un événement pendant le camp Berger (organisation séparée).

#### Acquisition de la carrière des Maquisards

\* Concernant la levée de fonds pour la carrière des maquisards en Normandie, il existe un site dédié pour les associations, qui ne prend pas de commission mais à qui on verse une contribution. Gaël Kaneko demande un complément d'information sur la procédure d'automatisation possible pour les abandons de frais.

\* Le compromis de vente n'a pas encore été signé. Le président a délégué sa signature pour l'acte de vente.

#### Convention Pallu

\* La demande de dépôt du nom "Musée français de la spéléologie" a été rejetée. Nous pouvons contester cette décision avant le 21 novembre 2017.

\* Un courrier a été envoyé à Patrick Pallu. Depuis il a appelé deux fois le secrétariat. Vincent Biot prendra contact avec lui dès son retour de congés.

#### Distinctions honorifiques

\* Le délai de dépôt des dossiers approchant, les dossiers sont envoyés au fur et à mesure. Le délai du 10 octobre peut être dépassé. Si les dossiers arrivent trop tard pour la promotion de janvier 2018, les candidatures seront proposées pour la session de juillet. En ce qui concerne les ordres nationaux, il convient de ne pas indiquer la décoration envisagée. Elle sera déterminée par le département de distinctions honorifiques.

#### FAAL

\* Le CDS Lozère demande 500 € d'aide pour le rassemblement caussenard. José Prévôt leur enverra un dossier FAAL pour qu'ils fassent une demande.

\* Christophe Prévôt sollicite une aide fédérale pour un projet de film "défi SEP". Il y a possibilité de faire un dossier FAAL et de voir avec la commission audiovisuelle. Il faut également voir avec le fonds audiovisuel national à solliciter auprès du ministère. Un timing sera demandé à Christophe Prévôt pour la répartition des différents financeurs et les dates prévisionnelles.

#### Congrès UIS

\* Un courrier de confirmation pour l'organisation du congrès international de spéléologie à Lyon en 2021 par la FFS a été reçu le 2 octobre. Il faut demander à la Cocom de définir une signature UIS en accord avec la charte graphique.

#### Subvention CISM

La subvention de la région AURA, pour la préfiguration itinérante du musée, est maintenue jusqu'à la fin de l'année 2017 si le projet à un lien avec le projet initial.

#### Dossier SCLQ

Jean Pierre Holvoet répondra au mail reçu cette semaine d'un club du Lot. Un courrier a été envoyé le 3 octobre aux membres de l'association Spéléos du Causse de Limogne en Quercy.

#### Réunions et manifestations

\* Une réunion a eu lieu avec l'ANECAT le 6 octobre.

\* La ffs a été convoquée au ministère des sports lundi 9 octobre.

\* Une réunion téléphonique avec le Conseil d'Administration a eu lieu le 19 octobre. Quatre membres du Conseil d'Administration ont pu y participer.

\* La représentante de la féminisation au ministère propose un rendez-vous fin novembre, début décembre.

\* Une réunion avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc se tiendra le 9 novembre à Avignon.

\* La réunion des présidents de région se fera le 2ème week-end de décembre.





- \* Le SNPSC sera invité à chaque réunion de Conseil d'Administration. Le bureau confirme leur participation.
- \* La FFS s'associe au syndicat pour offrir un apéritif lors de la remise des diplômes spéléo DESC à Vallon Pont d'Arc.
- \* Des invitations pour le RIC à la Réunion seront envoyées aux personnalités de l'île.

#### Candidatures

- \* Un appel à candidature au Conseil d'Administration sera émis dans le prochain Spelunca de décembre
- \* Un appel à réflexion est lancé pour une candidature pour le projet "Agir pour le sport féminin".

#### Parc de la Sainte Baume

\* Hervé Tainton fait savoir que la création du parc de la Sainte-Baume a été validée. La région et les deux CDS 13 et 83 se sont largement impliqués dans la création de ce parc. La création d'un sentier karstique reste un objectif important. Hervé Tainton anime toujours la commission sport nature loisirs tourisme en représentant bien sûr la FFS .

#### Divers

- \* Le président rédigera un mail de remerciement qui sera envoyé aux organisateurs des JNSC
  - \* Suite au courrier de Thomas Soulard concernant une via ferrata souterraine dans les Hautes Alpes (05), Gaël fera une réponse car nous n'avons pas formellement été invités.
  - \* Un courrier sera envoyé aux présidents de région et aux individuels pour le changement d'attribution des lettres des régions.
  - \* Le Règlement Disciplinaire n'est pas à jour sur le site. Une demande sera faite à Jean Pierre Holvoet pour qu'il n'y ait pas d'erreur sur le texte.
- Si aucune nouvelle sur les affaires du Font Estremar et du RIF ne nous parvient cette semaine de la part du CDS66, José Prévôt qui est en charge de ces dossiers se rapprochera d'eux.

#### Ordre du jour de la réunion de bureau du 21 octobre à Montpellier

- 1) Organisation Secrétariat ; Organisation générale de la FFS ; La gestion de la campagne d'adhésion ; Le Descendeur
- 2) L'affaire SCLQ
- 3) Point de la DTN : Appel à projet "modèles économiques coopératifs" - Ministère des sports ; Certificat médical ; Budget du Ministère des sports ; Enveloppe CO ; Plan de développement
- 4) Points SNPSC
- 5) Nom de la SAS
- 6) Co com : identification des besoins
- 7) Réunion Spelunca
- 8) Demande de la DTN
- 9) Réunions du bureau avec différents intervenants le samedi 21 octobre à Montpellier :
  1. Point sur le conventionnement avec les régions
  2. Point sur le RIF 2016
  3. Point sur les secours du Font d'Estrémar

